

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0024860

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **4656**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BENKI RANE FAOUZI**

Date de naissance : **08/11/1950**

Adresse : **307, 3d Zenktouni**

TOULOUSE

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : **28/8/2019**

Nom et prénom du malade : **BENKI RANE FAOUZI** Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **HTA**

unstable

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

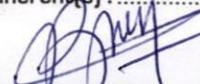
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Le : **28/08/2019**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 AOUT 2019	C2 F26	300,00		
28 AOUT 2019	Endodontie	1000,00		
28 AOUT 2019	Heller TA/26	1000,00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE IBN ABDESLAN	28/08/19	1155,43
PHARMACIE IBN ABDESLAN	28/08/19	77,8

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			100

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

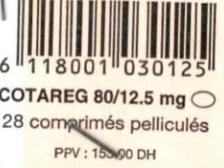
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G D B	MONTANTS DES SOINS
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
	DATE DU DEVIS			
	DATE DE L'EXECUTION			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Docteur BENCHEKROUN DRISS
 DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE TOULOUSE
CARDIOLOGUE
 DIPLOME D'ETUDES SPÉCIALES
 DE CARDIOLOGIE
 Maladies du Cœur et des Vaisseaux
 SUR RENDEZ-VOUS



الدكتور بن شقرورن ادريس

خريج كلية الطب بتولوز
 اختصاصي في أمراض القلب
 والشرايين
 بالمعياد



Casablanca, le

PHARMACIE IBN HAYANE
 ZOUK BI LAGRARI ABDESLAM
 Mosquée Zouk - Bourgogne - Casablanca
 Tel: 2522.26.40.21
 2019

الدار البيضاء في

Dr BENEKIRONE

Ferme

SV.

Emara

Dr BENEKIRONE DRISS
 CARDIOLOGUE
 Résidence BEN OMAR
 Rue Ibn Nafis - Maârif
 26.08.08 - Casablanca

Cotareg (80/12,5)

153,00 x 6 191

Vastarel 35 SV.

150,40 14 met et

Relaxium 300 SV.

87,00 141

1158,40

LOT: 190214
 DLUO: 05/2022
 87,00 DH

إقامة بن عمر - زنقة بن النفيسي عمارة ب - المعريف - الدار البيضاء

RÉSIDENCE BEN OMAR - RUE IBN NAFISS - IMMEUBLE «B» - MÂARIF - CASABLANCA
 TÉL. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.46.25

Dr BENEKIRONE DRISS
 CARDIOLOGUE
 Résidence BEN OMAR
 Rue Ibn Nafis - Maârif
 26.08.08 - Casablanca

Docteur BENCHEKROUN DRISS
DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE TOULOUSE
CARDIOLOGUE
DIPLOME D'ETUDES SPÉCIALES
DE CARDIOLOGIE
Maladies du Cœur et des Vaisseaux
SUR RENDEZ-VOUS



الدكتور بن شقرور ادريس
خريج كلية الطب بتولوز
اختصاصي في أمراض القلب
والشرايين
بالمياد

Casablanca, le 29 AOUT 2019 الدار البيضاء في

الدار البيضاء ابن حبان
PHARMACIE IBN HAYAN
ZOUGARI LACHRARI ABDESLAM
اسقئه بدر - Bourgogne - Casablanca
Tél: 0522.26.40.21

Mr. Benkirane
Tawha

Cardensiel 1,25

S.V.

77,80

14/1

Docteur BENCHEKROUN DRISS
CARDIOLOGUE
Resident BENOMAR
Rue Ibn Nafis - Maârif
Tél. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.46.25

إقامة بن عمر - زنقة بن النفس عمارة ب - المعاريف - الدار البيضاء

RÉSIDENCE BEN OMAR - RUE IBN NAFISS - IMMEUBLE «B» - MÂARIF - CASABLANCA
TÉL. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67 - FAX : 05.22.23.22.67 - URGENCE : 06.61.14.46.25



Casablanca, le **28/08/2019**

Mme BNKIRANE Fawzia

NOTE D'HONORAIRE

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| - Consultation+ECG..... | 300.00 DH |
| - Echo-doppler cardiaque | 1.000.00 DH |
| - Holter Tensionnel de 24h..... | 1.000.00 DH |

Total 2.300.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de

DEUX MILLE TROIS CENT DIRHAMS

Dr. D. BENCHEKROUN

Driss BENCHEKROUN
Cabinet de Cardiologie
Résidence BENOMAR
Rue Ibn Nafiss Maârif
Casablanca
Tél. : 05.22.25.06.06 / 05.22.23.22.67
Patente : 35701077 IF : 40703715 ICE : 001678806000047



EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr. Driss BENCHEKROUN
CARDIOLOGUE

*Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse
Certificat d'Etudes Spéciales de Cardiologie*

- Echo-Doppler Cardiaque Couleur
- Holter Tensionnel de 24 Heures
- Holter Rythmique de 24 Heures
- Epreuve d'Effort
- Echo-Doppler des Troncs Supra Aortiques

Mme BNKIRANE
Fawzia
28/08/2019

DOCTEUR Driss BENCHEKROUN

Cardiologue

Résidence BENOMAR

Rue Ibn Nafiss, Immeuble B

Maârif – Casablanca

Tél. : 05. 22 25. 06. 06 / 05. 22 23. 22. 67

Casablanca, le 28/08/2019

Mme BENKIRANE Fowzia

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

-TA : mmHg - F.C : 54 /bpm. - S.C = 1.72 m²

MESURES :

- Aorte : - Diamètre = 29 N < 36 mm PHT = ms
- O.S 19 N > 15 mm ITVAo = 28.1 cm
- O.G. : - Diamètre = 34 < 40 mm ROG/Ao = 1.1 < 1.3 mm

- Mitrale

- V.G. D.T.D. 49 (30-55 mm) DTS < 35 mm
S.I.V. 9 < 11 mm P.P. 7 < 11 mm
% R VG % N 33 + 5 Masse VG = F < 110 g/m²
H < 120 g/m²

- F. diastolique VG : RE/A > 1 TDE = 228 ms E/E' = 4.7

- Cavités Droites : PAPs = 29 mmHg

COMMENTAIRE :

- Ventricule gauche de taille normale
- Pas de troubles de la contractilité globale ou segmentaire
- Epaisseur du septum interventriculaire et de la paroi postérieure normale
- Fraction d'éjection VG = 61 % (M. de Simpson)
- Oreillette gauche de taille normale
- Cavités cardiaques droites de taille normale – VCI de taille normale compliante
- Aorte initiale non dilatée
- Sigmoïdes aortiques épaissies (Sigmoïdes non coronaire et coronaire gauche) sans sténose significative ni fuite
- Pas d'épanchement péricardique.

CONCLUSION :

- Ventricule gauche de taille et de contractilité normales
- Pas d'hypertrophie pariétale
- Fraction d'éjection VG normale
- Pressions de remplissage VG non élevées
- Pas d'HTAP.

NB : Echographe ALOKA alpha 6 mis en service en novembre 2014

Driss BENCHEKROUN
Cardiologue
Résidence BENOMAR
Rue Ibn Nafiss, Maârif, Casablanca
Tél. : 05. 22 25. 06. 06



EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr. Driss BENCHERKROUN
CARDIOLOGUE

*Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse
Certificat d'Etudes Spéciales de Cardiologie*



Echo-Doppler Cardiaque Couleur

- Holter Tensionnel de 24 Heures
- Holter Rythmique de 24 Heures
- Epreuve d'Effort
- Echo-Doppler des Troncs Supra Aortiques

Mme BNKIRANE
Fawzia
28/08/2019

Nom : BENKIRANE,FAWZIA
 ID : 28082019
 Date de naissance : 08/11/1950
 Age : 68 Ans
 Médicaments : *Cotareg* Dose : *80/125* Heure *10/18*

Informations sur le patient

Sexe : Masculin
 Taille : 165 cm
 Poids : 65 kg
 Type : Non spécifiée
 Médecin: Benchekroun,Dris
 Infirmier/Technicien:
 Durée : 25h03
 Début de l'enregistrement : 28/08/2019 13h42 Mer
 Fin de l'enregistrement: 29/08/2019 14h45 Jeu
 Mesures réussie(s) : 53 87%
 Indications : HTA

Résumé général

	MOY	Ecart type	MIN	MAX	Dipping
Systolique :	133	13.86 mmHg	94 (04h02 Jeu)	154 (13h42 Jeu)	15.6%
Diastolique :	65	9.64 mmHg	40 (04h02 Jeu)	91 (14h45 Jeu)	23.9%
PAM :	89	10.75 mmHg	60	124	16.5%
Pression différentielle :	68	10.13 mmHg	38	91	
Fréquence cardiaque :	64	6.58 bpm	52	84	
			Mesure(s)		Durée
Pourcentage de pression systolique au dessus de la limite :			81.1%		74.1%
Pourcentage de pression diastolique au dessus de la limite :			5.7%		4.9%

Période(s) de veille 07h00 - 23h00

	MOY	Ecart type	MIN	MAX	
Systolique :	135	11.76 mmHg	110 (07h22 Jeu)	154 (13h42 Jeu)	
Diastolique :	67	8.05 mmHg	53 (14h45 Mer)	91 (14h45 Jeu)	
PAM :	91	9.49 mmHg	74	124	
Pression différentielle :	68	10.01 mmHg	38	91	
Fréquence cardiaque :	65	6.36 bpm	52	84	
			Mesure(s)		Durée
Pourcentage de pression systolique au dessus de la limite > 120mmHg :			85.1%		82.7%
Pourcentage de pression diastolique au dessus de la limite > 80mmHg :			6.4%		6.3%

Nombre de mesures en période(s) de veille : 47

Période(s) de sommeil 23h00 - 07h00

	MOY	Ecart type	MIN	MAX	
Systolique :	114	14.98 mmHg	94 (04h02 Jeu)	131 (23h02 Mer)	
Diastolique :	51	9.16 mmHg	40 (04h02 Jeu)	67 (23h02 Mer)	
PAM :	76	11.09 mmHg	60	93	
Pression différentielle :	63	10.77 mmHg	54	80	
Fréquence cardiaque :	58	5.25 bpm	53	66	
			Mesure(s)		Durée
Pourcentage de pression systolique au dessus de la limite > 120mmHg :			50.0%		50.0%
Pourcentage de pression diastolique au dessus de la limite > 80mmHg :			0%		-

Nombre de mesures de période(s) de sommeil : 6

Interprétation

Chiffres tensionnels systoliques diastoliques normaux sur la 2e et

Rythme rythmique régulier

Signé par :

Date